



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01410

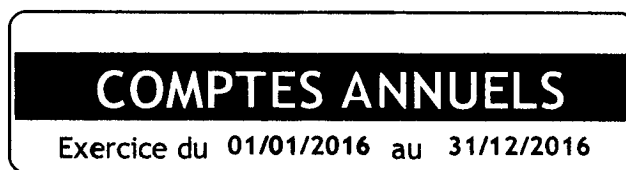
Numéro SIREN : 510 573 264

Nom ou dénomination : A2F EXPANCIM

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2017 sous le numéro de dépôt 13786



A2F EXPANCIM
21 rue des Genets
94310 ORLY



Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
———— B I L A N ————	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
———— A N N E X E ————	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Immobilisations</i>	10
<i>Amortissements</i>	11
<i>Provisions</i>	12
<i>Créances et Dettes</i>	13
<i>Plusieurs postes du bilan</i>	14
<i>Produits à recevoir</i>	15
<i>Charges à payer</i>	16
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	17
<i>Capital social</i>	18
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	19
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	20
<i>Crédit-Bail</i>	21
<i>Effectif moyen</i>	22
———— ETATS FISCAUX ————	23
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	25
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	26
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	27
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	28
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	29
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	30
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	31
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	32
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	33
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	34
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	35
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	36
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	37
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	38
<i>2058A - Déductions diverses</i>	39
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	40
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	41
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	42
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	43
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	44
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	45
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	46
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	47
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	48
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	49

Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>50</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>51</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>52</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>53</i>
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	<i>55</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A2F EXPANCIM** relatifs à l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : **61 408 euros**

Chiffre d'affaires : **101 800 euros**

Résultat net comptable : **1 665 euros**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Maur des fosses

Le 08/04/2017

Signature



Philippe MICHEL

Etats financiers au 31/12/2016

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	419	419		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 134	5 674	461	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 700		1 700	1 700
TOTAL (II)		8 253	6 093	2 161	1 700
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 914
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	33 013		33 013	33 591
	Autres créances	9 044		9 044	15 384
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	16 006		16 006	30 225
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 184		1 184	
	TOTAL (III)	59 247		59 247	81 113
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		67 500	6 093	61 408	82 813

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 700

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 610	1 604
	Résultat de l'exercice	1 665	4 007
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	18 276	16 610
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 107	40 248
	Dettes fiscales et sociales	21 525	25 955
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 500	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	43 132	66 203
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	61 408	82 813
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 665,29	4 006,54
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		43 132	66 203
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	101 800		101 800	169 535
	Montant net du chiffre d'affaires	101 800		101 800	169 535
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			20 468	1 345
	Autres produits				35
	Total des produits d'exploitation (1)			122 269	170 916
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			29 626	134 486
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 217	703
	Salaires et traitements			58 064	24 531
	Charges sociales du personnel			18 803	6 465
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			80	233
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10 914	9
	Total des charges d'exploitation (2)			118 703	166 427
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 565	4 489

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		3 565	4 489
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 565	4 489
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	10 195	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		10 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	12 030	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		12 030	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 835)	
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		65	482
TOTAL DES PRODUITS		132 464	170 916
TOTAL DES CHARGES		130 799	166 909
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 665	4 007

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **61 408 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **132 464 euros** et un total **charges** de **130 799 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 665 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Au 31 décembre 2016, les droits des salariés ont été calculés en fonction d'un départ volontaire à 65 ans. Le taux de charges sociales a été estimé à 46,75 % pour toutes les catégories de personnel et le taux d'actualisation est de 1.40 %.

Compte tenu de ces éléments, le montant des engagements de fin de carrière s'élève à 7.217 euros, charges sociales comprises.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	419				419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	419				419

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	5 594	541			6 134
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 594	541			6 134

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 700				1 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 700				1 700

TOTAL	7 713	541				8 253
--------------	--------------	------------	--	--	--	--------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	419			419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	419			419
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 594	80		5 674
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 594	80		5 674
TOTAL		6 013	80		6 093

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 000		5 000	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 000		5 000	
TOTAL GENERAL		5 000		5 000	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				5 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 700	1 700	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	33 013	33 013	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 099	4 099	
	Impôts sur les bénéfices	1 231	1 231	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 714	3 714	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 184	1 184	
	TOTAL DES CREANCES	44 941	44 941	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 107	20 107		
	Personnel et comptes rattachés	4 607	4 607		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 823	7 823		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 323	8 323		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	772	772		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 500	1 500		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	43 132	43 132		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations					
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés			22 960		
Autres créances					
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés			576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		4 099
Autres créances		4 099
Produits à recevoir	4 099	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		8 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE</i>	<i>6 240</i>	6 240
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVIS. CP</i> <i>CHARGES SOCIALES S/CP</i> <i>CHARGES FISCALES SUR C.P.</i>	<i>1 713</i> <i>489</i> <i>21</i>	2 223

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

1 184

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

1 184

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		101 800
Production vendue Services <i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	101 800	101 800
Chiffre d'affaires par marché géographique		101 800
Chiffre d'affaires FRANCE <i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	101 800	101 800

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 565	340	3 225
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 835)	(275)	(1 560)
RESULTAT COMPTABLE		1 730	65	1 665

(1) après retraitements fiscaux.

Après comptabilisation du CICE 2016 soit 1.296 euros.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Etats financiers au 31/12/2016

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ ou E.I. ☐ Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-I quinquies C du CGI) ☐
si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE 75017
6 A bd Reims
75844 PARIS CEDEX 17

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
A2F EXPANCIM
21 rue des Genets

Identification du destinataire
94310 ORLY

651 332587 51057326400023
Insp. IFU N° dossier N°

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
expert immobilier

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		434	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %			Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	
	Autres plus-values imposables au taux de 10 %			Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être rattachés des résultats au titre C-2	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐	
	Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activités nouvelles ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater X ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à un crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de soldes	2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un pays étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité
--	---

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie :
- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet LP BESSE
I
- Conseil :
- CGA :
- N° d'agrément du CGA

11 rue Vassal
94100 Saint Maur des Fosses
0184234683

A ORLY, le 28032017
Signature et qualité du déclarant
MICHEL Philippe Président

(A ne renvoyer que sur "emplaire en continu")

Rembour- sements

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2017)

(A ne remplir que sur les annexes "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

A2F EXPANCI
31122016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE (en cas de régime de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2016), montant total des bénéfices fiscaux dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances, des salaires	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions, de co	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)

(voir les modalités de calcul sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 21 rue des Genets		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 1 0 5 7 3 2 6 4 0 0 0 2 3		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2016	N-1 31/12/2015				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	419	AC	419	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 134	AU	5 674	461
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	1 700	BI		1 700
TOTAL (II)		BJ	8 253	BK	6 093	2 161	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 914
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	33 013	BY	33 013	33 591
		Autres créances (3)	BZ	9 044	CA	9 044	15 384
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	16 006	CG	16 006	30 225	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 184	CI	1 184		
	TOTAL (III)	CJ	59 247	CK	59 247	81 113	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	67 500	IA	6 093	61 408	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 700	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	5 610	1 604
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 665	4 007
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	18 276	16 610
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 107	40 248
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 525	25 955
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 500	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	43 132	66 203
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	61 408	82 813
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	43 132	66 203
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	101 800	FH		FI	101 800	
		FJ	101 800	FK		FL	101 800	
	Chiffres d'affaires nets*						169 535	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	20 468	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	122 269	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	29 626	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 217	
	Salaires et traitements *					FY	58 064	
	Charges sociales (10)					FZ	18 803	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	80
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10 914	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	118 703
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 565	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 565	
							4 489	

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 195
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	12 030
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	12 030
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 835)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	65	482
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	132 464
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	130 799
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	1 665
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	15 468
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Ajustement fournisseurs		12 030	10 195
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	419	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 594	LC		LD	541	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 594	LO		LP	541	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 700	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 700	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	7 713	ØH		ØJ	541	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	419	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 134	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	6 134	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	1 700	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	1 700	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	8 253	ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	419	PF		PG		PH	419	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 594	QM	80	QN		QO	5 674	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	5 594	QV	80	QW		QX	5 674	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	6 013	ØP	80	ØQ		ØR	6 093	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2	N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3		X4	X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		NR	NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	5 000 6U	5 000 6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	5 000 TY	5 000 TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	5 000 UB	5 000 UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	5 000 UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐ *	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 700	UV	1 700	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	33 013		33 013					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	4 099		4 099					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 231		1 231					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 714		3 714					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	1 184		1 184					
	TOTAUX		VT	44 941	VU	44 941	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 107		20 107						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 607		4 607						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 823		7 823						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 323		8 323						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	772		772						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 500		1 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	43 132	VZ	43 132						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016	
I. REINTEGRATIONS								BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	1 665	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	65	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	1 730
II. DEDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						XB		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6		
	Majoration d'amortissement *						WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	XA		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	ZY		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	XD		
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	XF		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	1 296	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	434	XH	1 296
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT(reportable en avant (ligne XO)						XN	434	XO	0

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2016

Libellé	Montant
C I C E	1 296
Totalisation	1 296

Désignation de l'entreprise A2F EXPANÇIM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 223	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 ^o du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)			XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	1 604	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	4 007		Dividendes		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZE			
							Report à nouveau			ZF			
	TOTAL I			OF	5 610		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	5 610		
										TOTAL II		ZH	5 610
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ	Exercice N :		Exercice N-1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT			87 746			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	10 096	XQ	10 096			16 262		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 049			7 980		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	13 480			22 498		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	29 626			134 486		
IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	445			442		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	772			261		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 217			703		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	20 760			34 907		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 977			24 655		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *						ØB	61 100					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)						YP	2			2		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA						Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%	JL	
							Plus-values à 19%		JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD						Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%	JO	
							Plus-values à 19%		JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

10

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ - ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		101 800
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		15 468
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM		117 269
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		19 530
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		10 914
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ		30 443
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	86 825
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310

VILLE ORLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 001

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 999

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HEBERT EXPERTISES

N° SIREN (si société établie en France) 414636662 % de détention 50,01 Nb de parts ou actions 5 001

Adresse : N° 19 Voie BLD ROBERT THIBOUST

Code postal 77700 Commune SERRIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique MICHEL Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 49,99 Nb de parts ou actions 4 999

Naissance : Date 25081964 N° département 93 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie RUE DES TUILLOTS

Code postal 94290 Commune VILLENEUVE LE ROI Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/1 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310

VILLE ORLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 001

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 999

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310 VILLE ORLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12 31/12/2016 mois		01/01/2015 12 31/12/2015 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 160,71	3,52	1 700,00	2,05	460,71	27,10
Concessions brevets et droits similaires						
LOGICIELS	229,93	0,37	229,93	0,28		
NOM DE DOMAINE	189,00	0,31	189,00	0,23		
AMORTISSEMENT LOGICIEL	(229,93)	-0,37	(229,93)	-0,28		
AMORT. NOM DE DOMAINE	(189,00)	-0,31	(189,00)	-0,23		
Autres immobilisations corporelles	460,71	0,75			460,71	
MATERIEL INFORMATIQUE	6 134,42	9,99	5 593,59	6,75	540,83	9,67
AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	(5 673,71)	-9,24	(5 593,59)	-6,75	(80,12)	-1,43
Autres immobilisations financières	1 700,00	2,77	1 700,00	2,05		
DEPOTS	1 700,00	2,77	1 700,00	2,05		
TOTAL III - Actif Circulant NET	59 246,87	96,48	81 113,14	97,95	(21 866,27)	-26,96
Avances & acomptes versés sur commandes			1 913,60	2,31	(1 913,60)	-100,00
FOURNISSEURS - ACP TES S/COMMAN			1 913,60	2,31	(1 913,60)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés	33 013,33	53,76	33 591,29	40,56	(577,96)	-1,72
Collectif clients débiteurs	33 013,33	53,76	27 811,29	33,58	5 202,04	18,70
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX			10 780,00	13,02	(10 780,00)	-100,00
DEPRECIATIONS COMPTES CLIENT			(5 000,00)	-6,04	5 000,00	100,00
Autres créances	9 043,53	14,73	15 383,58	18,58	(6 340,05)	-41,21
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR			8 993,92	10,86	(8 993,92)	-100,00
Produits à recevoir	4 098,61	6,67			4 098,61	
ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES	1 231,00	2,00	791,00	0,96	440,00	55,63
TVA DEDUCTIBLE S/AUT. BIENS	2 673,92	4,35	5 598,66	6,76	(2 924,74)	-52,24
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 040,00	1,69			1 040,00	
Disponibilités	16 006,01	26,07	30 224,67	36,50	(14 218,66)	-47,04
BNP	16 006,01	26,07	30 224,67	36,50	(14 218,66)	-47,04
Charges constatées d'avance	1 184,00	1,93			1 184,00	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 184,00	1,93			1 184,00	
TOTAL DU BILAN ACTIF	61 407,58	100,00	82 813,14	100,00	(21 405,56)	-25,85

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	18 275,66	29,76	16 610,37	20,06	1 665,29	10,03
Capital Social ou individuel	10 000,00	16,28	10 000,00	12,08		
CAPITAL SOUSCRIT	10 000,00	16,28	10 000,00	12,08		
Réserve légale	1 000,00	1,63	1 000,00	1,21		
RESERVE LEGALE	1 000,00	1,63	1 000,00	1,21		
Report à nouveau	5 610,37	9,14	1 603,83	1,94	4 006,54	249,81
REPORT A NOUVEAU	5 610,37	9,14	(1 204,33)	-1,45	6 814,70	565,85
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECT			2 808,16	3,39	(2 808,16)	-100,00
Résultat de l'exercice	1 665,29	2,71	4 006,54	4,84	(2 341,25)	-58,44
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	43 131,92	70,24	66 202,77	79,94	(23 070,85)	-34,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 106,96	32,74	40 248,00	48,60	(20 141,04)	-50,04
Collectif fournisseurs créditeurs	13 866,96	22,58	33 894,40	40,93	(20 027,44)	-59,09
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	6 240,00	10,16	6 353,60	7,67	(113,60)	-1,79
Dettes fiscales et sociales	21 524,96	35,05	25 954,77	31,34	(4 429,81)	-17,07
REMUNERATIONS DUES	2 894,08	4,71			2 894,08	
NOTE DE FRAIS A PAYER			232,78	0,28	(232,78)	-100,00
DETTES PROVIS. CP	1 712,63	2,79	1 784,00	2,15	(71,37)	-4,00
PRIMES A PAYER			3 000,00	3,62	(3 000,00)	-100,00
FRAIS A PAYER			7 000,00	8,45	(7 000,00)	-100,00
URSSAF	5 216,00	8,49	1 994,00	2,41	3 222,00	161,58
MALAKOFF MEDERIC RETRAITE	1 099,00	1,79	527,00	0,64	572,00	108,54
KLESIA PREVOYANCE & MUTUELLE	1 019,00	1,66	355,00	0,43	664,00	187,04
CHARGES SOCIALES SCP	489,13	0,80	541,00	0,65	(51,87)	-9,59
CHARGES SOC SUR PRIMES			1 350,00	1,63	(1 350,00)	-100,00
TVA A DECAISSER	3 137,00	5,11	2 294,00	2,77	843,00	36,75
TVA COLLECTEE 19.6 %	686,00	1,12	1 666,00	2,01	(980,00)	-58,82
TVA COLLECTEE 20 %	4 500,00	7,33	4 530,00	5,47	(30,00)	-0,66
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES			396,99	0,48	(396,99)	-100,00
TAXE D'APPRENTISAGE	415,00	0,68			415,00	
FORMATION CONTINUE	336,05	0,55			336,05	
CHARGES FISCALES SUR C.P.	21,07	0,03			21,07	
TAXE D'APPRENTISSAGE CAP			144,00	0,17	(144,00)	-100,00
FORMATION CONTINUE CAP			140,00	0,17	(140,00)	-100,00
Autres dettes	1 500,00	2,44			1 500,00	
Collectif clients créditeurs	1 500,00	2,44			1 500,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	61 407,58	100,00	82 813,14	100,00	(21 405,56)	-25,85

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		122 268,51	120,11	170 915,92	100,81	(48 647,41)	-28,46
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		101 800,00	100,00	169 535,45	100,00	(67 735,45)	-39,95
Production vendue Services FRANCE		101 800,00	100,00	169 535,45	100,00	(67 735,45)	-39,95
PRESTATIONS DE SERVICES		101 800,00	100,00	169 535,45	100,00	(67 735,45)	-39,95
Montant net du chiffre d'affaires		101 800,00	100,00	169 535,45	100,00	(67 735,45)	-39,95
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		20 468,30	20,11	1 345,29	0,79	19 123,01	N/S
REP. PROV. CREANCES DOUTEUSES		5 000,00	4,91			5 000,00	
FRAIS NT REFACTURES		3 528,15	3,47	1 345,29	0,79	2 182,86	162,26
REMBT FRAIS MALADIE		11 940,15	11,73			11 940,15	
Autres produits d'exploitation		0,21		35,18	0,02	(34,97)	-99,40
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN		0,21		35,18	0,02	(34,97)	-99,40
Total des charges d'exploitation		118 703,17	116,60	166 427,38	98,17	(47 724,21)	-28,68
Autres achats et charges externes		29 625,58	29,10	134 486,39	79,33	(104 860,81)	-77,97
ACHATS ETUDES				87 746,14	51,76	(87 746,14)	-100,00
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT		1 880,40	1,85	1 557,04	0,92	323,36	20,77
LOCATIONS IMMOBILIERES		9 775,00	9,60	16 115,00	9,51	(6 340,00)	-39,34
LOCATIONS MAT DE TRANSPORT		321,00	0,32	147,15	0,09	173,85	118,14
MAINTENANCE		12,00	0,01	12,00	0,01		
ASSURANCES MULTIRISQUES		1 333,12	1,31	1 295,63	0,76	37,49	2,89
DOCUMENTATION TECHNIQUE		798,00	0,78	3 307,12	1,95	(2 509,12)	-75,87
HONORAIRES		5 750,00	5,65	7 980,00	4,71	(2 230,00)	-27,94
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		299,27	0,29			299,27	
ANNONCES & INSERTIONS		258,50	0,25			258,50	
FOIRES ET EXPOSITIONS		425,00	0,42	805,25	0,47	(380,25)	-47,22
CADEAUX				300,00	0,18	(300,00)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS		6 402,23	6,29	12 776,73	7,54	(6 374,50)	-49,89
FRAIS POSTAUX		210,63	0,21	447,33	0,26	(236,70)	-52,91
PRESTATIONS DE SERVICES BANCAI		832,44	0,82	717,00	0,42	115,44	16,10
COTISATIONS DIVERSES		10,99	0,01			10,99	
COTISATIONS PROFESSIONNELLES		1 317,00	1,29	1 280,00	0,76	37,00	2,89
Impôts, taxes & versements assimilés		1 217,36	1,20	702,67	0,41	514,69	73,25
TAXE D'APPRENTISSAGE		415,24	0,41	144,00	0,08	271,24	188,36
IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSI		21,07	0,02			21,07	
FORMATION CONTINUE (ORGANISME)		336,05	0,33	116,67	0,07	219,38	188,03
C.F.E.		445,00	0,44	442,00	0,26	3,00	0,68
Salaires et traitements		58 063,62	57,04	24 531,18	14,47	33 532,44	136,69
SALAIRES APPOINTEMENTS		61 099,99	60,02	24 212,30	14,28	36 887,69	152,35
CONGES PAYES		(71,37)	-0,07	(230,32)	-0,14	158,95	69,01
PRIMES A PAYER		(3 000,00)	-2,95			(3 000,00)	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		35,00	0,03	549,20	0,32	(514,20)	-93,63
Charges sociales du personnel		18 802,89	18,47	6 465,20	3,81	12 337,69	190,83
PROV. CHARGES SOCIALES SUR CP		(51,87)	-0,05	(104,00)	-0,06	52,13	50,13
COTISATIONS URSSAF		14 814,06	14,55	3 376,26	1,99	11 437,80	338,77
COTISATIONS AUX MUTUELLES		2 788,75	2,74	838,80	0,49	1 949,95	232,47

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12		01/01/2015 12		Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
COTISATIONS RETRAITES	2 979,95	2,93	1 240,91	0,73	1 739,04	140,14
COTISATIONS PREVOYANCE			124,10	0,07	(124,10)	-100,00
COTISATIONS AUX ASSEDIC	918,00	0,90	912,13	0,54	5,87	0,64
CHARGES SUR PRIMES	(1 350,00)	-1,33	1 350,00	0,80	(2 700,00)	-200,00
C I C E	(1 296,00)	-1,27	(1 273,00)	-0,75	(23,00)	-1,81
Dotation aux amortissements sur immobilisations	80,12	0,08	233,31	0,14	(153,19)	-65,66
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPORE	80,12	0,08	233,31	0,14	(153,19)	-65,66
Autres charges de gestion courante	10 913,60	10,72	8,63	0,01	10 904,97	N/S
CREANCES IRRECOUVRABLES	9 000,00	8,84			9 000,00	
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1 913,60	1,88	8,63	0,01	1 904,97	N/S
Résultat d'exploitation	3 565,34	3,50	4 488,54	2,65	(923,20)	-20,57
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	3 565,34	3,50	4 488,54	2,65	(923,20)	-20,57
Total des produits exceptionnels	10 195,36	10,02			10 195,36	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 195,36	10,02			10 195,36	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 195,36	10,02			10 195,36	
Total des charges exceptionnelles	12 030,41	11,82			12 030,41	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	12 030,41	11,82			12 030,41	
PERTES EXCEPTIONNELLES	12 030,41	11,82			12 030,41	
Résultat exceptionnel	(1 835,05)	-1,80			(1 835,05)	
Impôts sur les bénéfices	65,00	0,06	482,00	0,28	(417,00)	-86,51
IMPOTS SUR LES BENEFICES	65,00	0,06	482,00	0,28	(417,00)	-86,51
Résultat de l'exercice	1 665,29	1,64	4 006,54	2,36	(2 341,25)	-58,44

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

31/12/2016

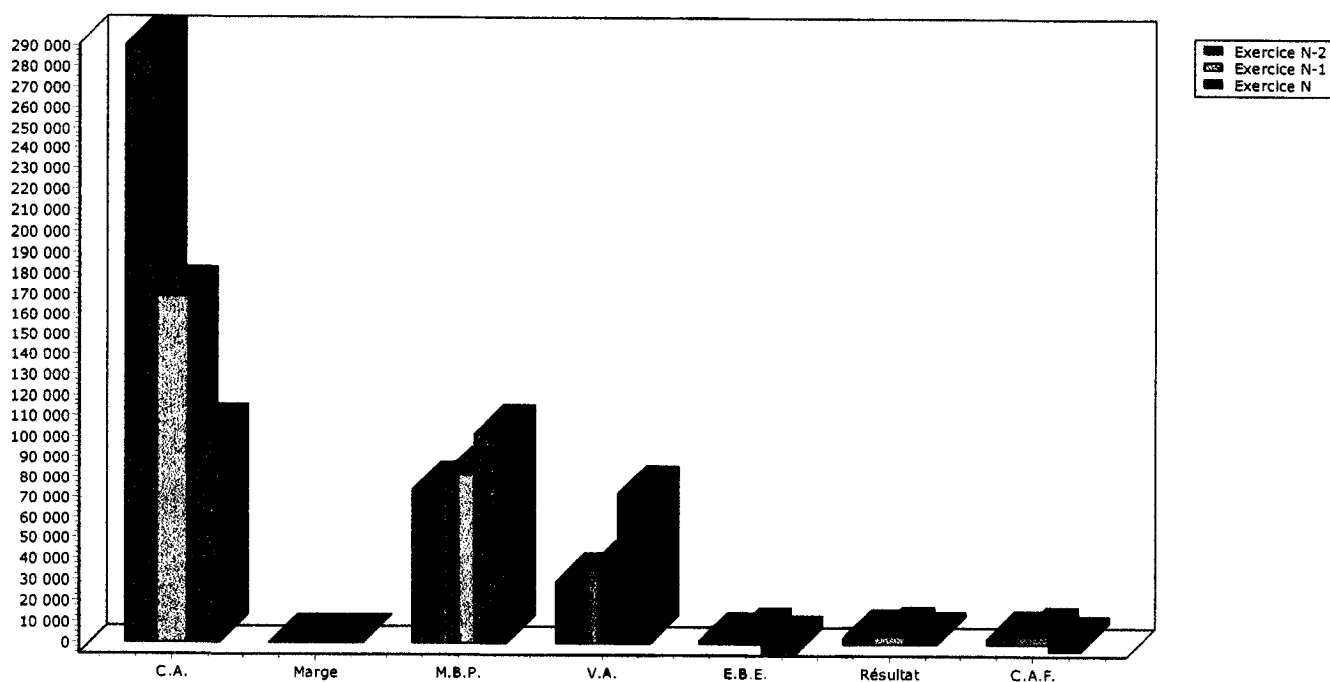
31/12/2015

Variation

N/N-1

31/12/2014

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	101 800	169 535	(67 735)	-39,95	290 750
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>	101 800 100,00	81 789 48,24	20 011	24,47	74 013 25,46
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	72 174 70,90	35 049 20,67	37 125	105,92	29 719 10,22
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(5 909) -5,80	3 350 1,98	(9 259)	-276,4	787 0,27
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	1 665 1,64	4 007 2,36	(2 341)	-58,44	2 808 0,97
Capacité d'autofinancement	(3 255)	4 240	(7 494)	-176,7	2 297
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	109 0,39	(10 314) (21,90)	10 423	-101,0	(4 435) (5,49)
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	222,02 96,97	91,05 67,96			112,98 78,74



A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

RAPPORT DE GESTION du Président à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2017

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été, d'une part, de nous faire connaître auprès des organismes de crédit, et d'autre part, démarcher des établissements financiers spécialisés. Il s'agit des mêmes objectifs développés au cours de l'exercice précédent. La concurrence est assez vive.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont identiques à ceux de l'exercice précédent, à savoir faire connaître l'entreprise.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important, susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis, en euros, et, selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

	AU 31 DECEMBRE	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	101.800	169.535
Charges externes	29.626	134.486
Impôts et taxes	1.217	703
Salaires	58.064	24.531
Charges sociales	18.803	6.465
Amortissements et autres charges	80	233
Résultat d'exploitation	3.565	4.489
Résultat net	1.665	4.007

em

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1.665,29 €.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice précité au poste "report à nouveau".

Conformément à la Loi et au Code de commerce, il convient de donner les informations suivantes relatives à l'encours clients et aux dettes fournisseurs.

Créances Clients

Pour la première fois et afin de se conformer au Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, par date d'échéance, du solde des créances clients (hors clients douteux et factures à établir) a été la suivante :

	2016	
A terme échu	5.026,00	€.
Janvier 2017	9.880,00	€.
Février 2017	17.507,33	€.
Mars 2017	0,00	€.
Total	<u>33.013,33</u>	€.

	2015	
A terme échu	11.926,00	€.
Janvier 2016	13.015,29	€.
Février 2016	0,00	€.
Mars 2016	2.870,00	€.
Total	<u>27.811,29</u>	€.

Dettes à l'égard des fournisseurs

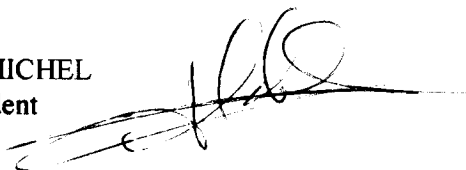
Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, par date d'échéance, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors factures non parvenues et hors effets à payer) a été la suivante :

	2016	
A terme échu	13.162,36	€.
Janvier 2017	704,00	€.
Février 2017	0,00	€.
Mars 2017	0,00	€.
Total	<u>13.866,96</u>	€.

	2015	
A terme échu	14.386,96,	€.
Janvier 2016	13.627,44	€.
Février 2016	5.880,00	€.
Mars 2016	0,00	€.
Total	<u>33.894,40</u>	€.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Philippe MICHEL
Président



A2F EXPANCIM

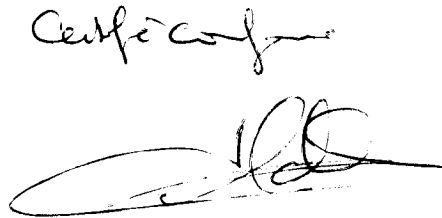
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1.665,29 euros au poste Report à nouveau.

Two handwritten signatures in black ink. The top signature is cursive and appears to read 'Certifié conforme'. The bottom signature is more stylized and appears to be a personal signature.

**Certifié conforme
Le Président**

A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2017

L'an deux mil dix sept,

Le 07 juin,

A 17 heures,

Les actionnaires d'A2F EXPANCIM, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, divisé en 10.000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la présidente.

Sont présents :

Monsieur Philippe MICHEL, propriétaire de	4.999 actions
HEBERT EXPERTISES, propriétaire de	5.001 actions
Représenté par Mr Eric GAURIOT, Président	
Soit au total	<u>10.000 actions</u>

actionnaires de la Société et représentant en tant que tels 10.00 actions sur les 10.000 actions émises par la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe MICHEL, Président.

Monsieur Eric GAURIOT exerce les fonctions de Secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227 - 10 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

EG PM

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227 - 10 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1.665,29 euros au poste Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



EG RM

A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1.665,29 euros au poste Report à nouveau.

Cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.